

Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM S.A)

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**



Aux Actionnaires
Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM S.A)
2 boulevard Zerktouni
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SGTM S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires consolidé y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 617 864 KMAD y compris un bénéfice de 589 658 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

PwC Maroc, Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa
Anfa, 20220 Hay Hassani – Casablanca
+212 (0) 522 99 98 00

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

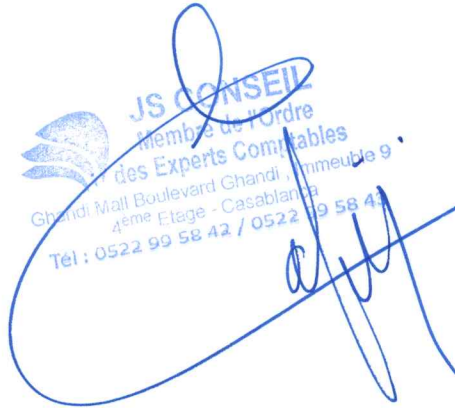
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 4 août 2025

JS Conseil

PwC Maroc

Jalil Safrioui
Associé



JS CONSEIL
Membre de l'Ordre
des Experts Comptables
Ghandi Mall Boulevard Ghandi - Immeuble 9
4eme Etage - Casablanca
Tel : 0522 99 58 42 / 0522 99 58 41



PwC Maroc
La 37 Tour CTC, 4ème étage, Casa Anfa,
20250 Marrakech, Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mounsi Ighiouer
Associé

Groupe SGTM
États financiers consolidés
Exercice 2024

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE.....	3
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE	4
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDEES	7
1. PRESENTATION DE SGTM	7
2. PRINCIPAUX EVENEMENTS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	7
3. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION.....	7
3.1 Référentiel comptable	7
3.2 Modalités de consolidation	7
a) Méthodes de consolidation.....	7
b) Date de clôture.....	8
c) Principaux retraitements.....	8
3.3 Méthodes et règles d'évaluation.....	10
a) Immobilisations incorporelles et non valeurs.....	10
b) Immobilisations corporelles.....	10
c) Immobilisations financières.....	10
d) Stocks et travaux en cours.....	10
e) Créances et dettes d'exploitation.....	11
4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE.....	11
5. COMPARABILITE DES COMPTES.....	12
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	12
6.1 Actif immobilisé.....	12
a) Immobilisations incorporelles et non valeurs.....	12
b) Immobilisations corporelles.....	12
c) Immobilisations financières.....	13
6.2 Actif circulant	13
a) Stocks et encours.....	13
b) Autres créances d'exploitation.....	14
6.3 Dettes de financement	14
6.4 Autres dettes d'exploitation	14
6.5 Achats et autres charges externes.....	15
6.6 Charges financières nettes.....	15
6.7 Résultat non courant.....	15
6.8 Impôt sur le résultat.....	16
6.9 Information sectorielle.....	16
6.10 Engagements hors bilan.....	16
6.11 Évènements postérieurs à la clôture.....	16

GROUPE SGTM

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

ACTIF	Note	31-déc.-24	31-déc.-23
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles et non valeurs	6.1.a	2 945	3 340
Immobilisations corporelles	6.1.b	1 805 541	1 612 186
Immobilisations financières	6.1.c	208 187	108 004
		<u>2 016 674</u>	<u>1 723 529</u>
Actif circulant			
Stocks et en-cours	6.2.a	370 266	366 179
Clients et comptes rattachés		6 854 501	6 332 565
Autres créances	6.2.b	1 790 806	1 790 129
Valeurs mobilières de placement		605 766	215 014
		<u>9 621 340</u>	<u>8 703 888</u>
Trésorerie - actif		809 577	455 208
Total de l'actif		12 447 590	10 882 625

PASSIF		31-déc.-24	31-déc.-23
Capital		300 000	300 000
Réserve légale		30 000	30 000
Ecarts de conversion		11 978	(3 094)
Réserves consolidées		1 686 228	1 256 456
Résultat consolidé		589 658	671 243
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		2 617 864	2 254 605
Dont :			
Capitaux propres part du groupe		2 619 799	2 189 968
Intérêts minoritaires		(1 934)	64 637
Dettes de financement	6.3	1 125 409	1 161 004
Provisions pour risques et charges		39 944	28 863
Subventions d'investissement		1 436	2 748
Impôts différés passifs		238 952	210 988
		<u>1 405 741</u>	<u>1 403 603</u>
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés		4 261 371	3 347 043
Autres dettes	6.4	3 375 293	3 235 262
		<u>7 636 664</u>	<u>6 582 304</u>
Trésorerie - passif		787 321	642 113
Total du passif		12 447 590	10 882 625

GROUPE SGTM
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE
 (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

	Note	31-déc.-24	31-déc.-23
Produits d'exploitation		11 112 154	8 506 937
Chiffre d'affaires		11 098 839	8 505 804
Variation de stocks de produits		(5 223)	(1 079)
Autres produits d'exploitation		18 539	2 212
Charges d'exploitation		(9 700 986)	(7 372 628)
Achats et autres charges externes	6.5	(7 690 916)	(5 778 531)
Impôts et taxes		(72 471)	(77 019)
Charges de personnel		(1 446 173)	(1 160 180)
Autres charges d'exploitation		(13 012)	(4 905)
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et transferts de charges		(478 415)	(351 993)
Résultat d'exploitation		1 411 168	1 134 308
Résultat financier	6.6	(75 338)	(115 241)
Résultat courant des entreprises intégrées		1 335 831	1 019 067
Résultat non courant	6.7	(303 330)	(21 825)
Résultat avant impôt		1 032 501	997 242
Impôt sur le résultat	6.8	(442 843)	(325 999)
Résultat net de l'ensemble consolidé		589 658	671 243
Résultat net part du Groupe		589 759	645 225
Intérêts minoritaires dans le résultat		(101)	26 018
Résultat par action (MAD)		197	215

GROUPE SGTM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
 (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	300 000	630 284	767 552	(7 389)	1 690 448	38 619	1 729 067
Dividendes		(150 000)			(150 000)		(150 000)
Résultat de l'exercice			645 225		645 225	26 018	671 243
Autres variations		767 552	(767 552)	4 295	4 295		4 295
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	300 000	1 247 837	645 225	(3 094)	2 189 968	64 637	2 254 605
Dividendes		(175 000)			(175 000)		(175 000)
Résultat de l'exercice			589 759		589 759	(101)	589 658
Autres variations		645 225	(645 225)	15 072	15 072	(66 471)	(51 399)
Capitaux propres au 31 Décembre 2024	300 000	1 718 062	589 759	11 978	2 619 799	(1 934)	2 617 864

GROUPE SGTM
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
 (Exprimé en milliers de Dirhams Marocains)

	31-déc.-24	31-déc.-23
Résultat net consolidé	589 658	671 243
Ajustements pour :		
- Amortissements des immobilisations incorporelles	2 672	2 212
- Amortissements des immobilisations corporelles	431 416	351 230
- Reprises nettes des provisions et subventions	13 170	(4 657)
- Variation des impôts différés	27 964	56 823
- Résultat de cession des immobilisations	(7 556)	(7 979)
- Résultat de cession de filiales consolidés	139 526	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	<u>1 196 851</u>	<u>1 068 873</u>
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	<u>348 865</u>	<u>453 480</u>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	<u>1 545 716</u>	<u>1 522 354</u>
Acquisition des immobilisations incorporelles	(2 278)	(1 106)
Acquisition des immobilisations corporelles	(673 807)	(721 126)
Variation des créances financières	(84 610)	(4 277)
Prix de cession d'immobilisations	23 854	25 680
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	<u>(736 841)</u>	<u>(700 828)</u>
Variation des écarts de conversion	15 072	4 295
Dividendes versés	(175 000)	(150 000)
Emissions (remboursements) d'emprunts, net	(35 595)	(384 698)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	<u>(195 523)</u>	<u>(530 403)</u>
Variation de Trésorerie	<u>613 351</u>	<u>291 123</u>
Trésorerie d'ouverture	28 109	(263 014)
Trésorerie sur variaton de périmètre	(13 439)	-
Trésorerie de clôture	<u>628 022</u>	<u>28 109</u>

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDEES**1. PRESENTATION DE SGTM**

La Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM), créée en 1971 par les frères Ahmed et M'hamed Kabbaj, est un acteur leader du bâtiment et des travaux publics au Maroc. SGTM a développé en un demi-siècle d'histoire une expertise pluridisciplinaire pour répondre aux besoins croissants en infrastructure marocains et africains.

2. PRINCIPAUX EVENEMENTS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de sa stratégie de développement des chantiers en mode Fast-Track, le Groupe a pu décrocher et lancer en 2024 de nouveaux projets d'envergure liées à la construction d'infrastructures sportive avec notre client l'Agence National des Équipements Publics. Ces nouveaux projets qui portent sur des nouveaux stades et infrastructures annexes à Rabat démontrent l'engagement du Groupe et sa contribution dans les grands évènements sportifs prévu dans notre pays.

3. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION**3.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du Groupe SGTM sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N° 5 du 26 mai 2005.

3.2 Modalités de consolidation*a) Méthodes de consolidation*

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe SGTM sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles SGTM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que SGTM est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Intégration proportionnelle

La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes consolidés la fraction représentative des intérêts du Groupe dans les comptes de l'entreprise consolidée après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer la fraction représentative des intérêts du Groupe dans les opérations et comptes les concernant réciproquement.

b) *Date de clôture*

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) *Principaux retraitements*

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Élimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.2 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.3 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.4 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

La conversion des comptes des entités étrangères faisant partie du périmètre de consolidation est faite selon la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode :

- Tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période,
- L'écart de conversion constaté est porté sur une ligne distincte des capitaux propres.

3.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) *Immobilisations incorporelles et non valeurs*

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels). Les fonds commerciaux ne sont pas amortis. Le Groupe a opté pour la possibilité d'étalement sur cinq exercices des dons de la cotisation au Fonds Spécial Covid-19.

b) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

c) *Immobilisations financières*

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou à la dernière valeur de consolidation selon le cas. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

d) *Stocks et travaux en cours*

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation.

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

e) *Créances et dettes d'exploitation*

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

4. **INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE**

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024 et 2023 est la suivante :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2024	2023	
SGTM (société mère)	100.00%	100.00%	IG (société mère)
SGTM IMMOBILIER	97.00%	97.00%	IG
SGTM AFRICA	100.00%	100.00%	IG
INFRAMET	-	70%	IG
SGTM CI	100.00%	100.00%	IG
GCPN	42.49%	42.49%	IP
CCN	35.00%	35.00%	IP
SSN	50.00%	50.00%	IP
MARINE CONSTRUCTION MAROC	50.00%	50.00%	IP
SGTM BENIN	100.00%	100.00%	IG

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

Conformément à la méthodologie nationale relative aux comptes consolidés, certaines participations sont exclues du périmètre de consolidation du fait qu'elles ne représentent pas, individuellement ou ensemble, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés.

5. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1 Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles et non valeurs

Le détail des immobilisations incorporelles et non valeurs par nature s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 945	1 340
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	2 000
Total	2 945	3 340

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Immobilisation incorporelles à l'ouverture	3 340	4 446
Acquisition	2 278	1 107
Dotations	(2 672)	(2 212)
Autres	(1)	(1)
Immobilisation incorporelles à la clôture	2 945	3 340

b) Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Terrains	29 031	28 481
Constructions	103 183	110 912
Installations techniques, matériel et outillage	1 466 297	1 268 228
Matériel de transport	107 983	110 448
Mobilier, matériel de bureau et AD	51 347	49 883
Immobilisations corporelles en cours	47 700	44 233
Total	1 805 541	1 612 186

La variation des immobilisations corporelles se présente comme suit :

		(en KDH)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
BRUT	Montant brut à l'ouverture		3 310 786	2 655 494
	Acquisition		677 151	723 303
	Transfert / retrait		(112 805)	(63 339)
	Autres		(9 313)	(4 671)
	Montant brut à la clôture		3 865 819	3 310 786
AMORT.	Cumul des amortissements à l'ouverture		1 698 600	1 395 502
	Dotations		431 416	351 230
	Transfert / retrait		(63 770)	(45 638)
	Autres		(5 968)	(2 494)
	Cumul des amortissements à la clôture		2 060 278	1 698 600
NET			1 805 541	1 612 186

c) *Immobilisations financières*

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

(en KDH)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Titres non consolidés	109 077	93 255
Dépôts et cautionnements	99 110	14 749
	208 187	108 004

6.2 **Actif circulant**

a) *Stocks et encours*

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en KDH)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Marchandises	64 302	65 020
Matières et fournitures consommables	226 182	217 747
Produits en cours	26 812	26 812
Produits finis	52 970	56 601
Total	370 266	366 179

b) *Autres créances d'exploitation*

Le détail des autres créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	354 007	220 614
Personnel	27 914	2 976
Etat	952 447	963 082
Autres débiteurs	385 357	554 631
Comptes de régularisation actif	71 080	48 827
Total	1 790 806	1 790 129

6.3 Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Dettes financières de crédit-bail	951 112	769 468
Autres dettes de financement	49 297	141 537
Emprunts obligataires	125 000	250 000
Total	1 125 409	1 161 004

6.4 Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 420 153	1 580 048
Personnel	150 621	86 172
Organismes sociaux	30 946	24 030
Etat	1 020 759	824 038
Comptes d'associés	630 070	615 005
Autres créanciers	20 010	6 881
Comptes de régularisation passif	7 532	7 286
Autres provisions pour risques et charges	95 202	91 801
Total	3 375 293	3 235 262

6.5 Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Achats revendus de marchandises	718	-
Achats consommés de matières et fournitures	6 915 252	5 251 475
Autres charges externes	774 946	527 056
	7 690 916	5 778 531

6.6 Charges financières nettes

Le détail des charges financières nettes s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Charges d'intérêts	(101 647)	(119 121)
Intérêts et autres produits financiers	59 167	26 361
Gains et pertes de change	(27 810)	(36 229)
Dotations financières nettes	(5 048)	13 749
	(75 338)	(115 241)

6.7 Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Produits des cessions d'immobilisations	23 854	25 680
Reprises sur subventions d'investissement	1 312	1 312
Autres produits non courants	23 150	7 076
Reprises non courantes	2 000	4 000
Produits non courants	50 316	38 069
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	(16 365)	(17 702)
Autres charges non courantes	(337 280)	(40 192)
Dotations non courantes	-	(2 000)
Charges non courantes	(353 646)	(59 893)
Résultat non courant	(303 330)	(21 825)

6.8 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Impôt exigible	414 878	269 175
(Charges) / produits d'impôts différés	27 964	56 823
(Charges) / produits d'impôt consolidé	442 843	325 999

Le groupe procède à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux et sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal dont la récupération est jugée probable.

6.9 Information sectorielle

Le Groupe a opté pour la présentation du chiffre d'affaires consolidé par secteur géographique :

<i>(en KDH)</i>	<u>31 décembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Maroc	10 894 715	8 111 025
Afrique (hors Maroc)	204 123	394 778
	11 098 839	8 505 804

6.10 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan donnés par le Groupe SGTM au 31/12/2024 s'élèvent à 8 031 449 723 MAD et sont constitués principalement des cautions bancaires dans le cadre des différents marchés.

Le Groupe n'a pas reçu de garanties significatives au 31/12/2024.

6.11 Évènements postérieurs à la clôture

SGTM SA a réalisé en juin 2025 une augmentation de capital par apport en numéraire de 100 MMAD portant le capital de la société de 300 000 000 à 400 000 000 MAD puis une augmentation en juillet 2025 par incorporation de réserve de 800 MMAD portant le capital de 400 000 000 MAD à 1 200 000 000 MAD.